



SYNTHÈSE DU RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE DE PARIS EXERCICE 2017

Paris s'engage au quotidien pour construire la ville de demain, durable, inclusive, innovante et résiliente. Ce 8^e Rapport développement durable dresse le bilan des actions menées en 2017.



1. Lutter contre le réchauffement climatique et adapter la Ville aux évolutions du climat

À la suite d'une vaste concertation publique, Paris a élaboré en 2017 un nouveau [Plan climat air énergie](#). Il dessine la transition vers une ville neutre en carbone et 100 % énergies renouvelables à l'horizon 2050. Pour faire face aux enjeux du présent et du futur (inondations, pollution de l'air, inégalités, attentats etc.), la Ville a également adopté en septembre une [Stratégie de résilience](#), articulée autour de 35 actions concrètes.

Lancé en mai 2016, le dispositif [Éco-rénovons Paris](#) a accompagné 450 copropriétés fin décembre 2017. À l'horizon 2020, il permettra la réhabilitation thermique de 1 000 immeubles privés.

Au niveau international, Paris confirme sa place de **leader** des villes durables. En avril, le réseau [C40](#) et l'[ONG R20](#) ont signé un accord de coopération en faveur de l'application de l'Accord de Paris. En octobre, la première promotion [Women4Climate](#) a été lancée, visant à promouvoir les femmes mobilisées dans la lutte contre le climat. En décembre, la Ville a contribué au [One Planet Summit](#), réunissant les leaders internationaux pour prendre des engagements en faveur du climat.



2. Améliorer la qualité environnementale de Paris

La Ville intensifie son action pour les mobilités actives et partagées. En 2017, elle a œuvré au développement de l'offre de transports en commun ; elle a encouragé les déplacements doux en ouvrant le [parc des Rives de Seine](#), qui s'étend désormais sur 10 ha, aux piéton-ne-s et aux cyclistes ; elle a créé plus de **55 Km d'itinéraires cyclables** supplémentaires ; elle a octroyé des aides incitatives aux transports propres tout en limitant la circulation des véhicules les plus polluants. Aussi, la Ville a participé directement aux efforts, en étant exemplaire dans le fonctionnement de ses propres services avec de nouveaux objectifs ambitieux, en renouvelant par exemple son [Plan de déplacements des administrations parisiennes](#).

La santé des Parisien-ne-s est au cœur des préoccupations. C'est pourquoi le [Plan Paris santé environnement](#) a été renforcé, se déclinant en 16 actions concrètes. Exemple fort de l'engagement de la capitale, la Ville a adopté une nouvelle [Charte de téléphonie mobile](#), fixant le seul maximal autorisé d'exposition aux ondes électromagnétiques à 5 V/m et faisant de Paris la métropole la plus protectrice d'Europe en la matière.

La Ville valorise l'eau comme une richesse qu'il faut rendre accessible à tous les Parisien-ne-s. En 2017, **27 nouvelles fontaines** d'eau potable ont été installées dans la capitale et la [baignade](#) dans le bassin de la Villette (19^e) a été inaugurée en juillet, remportant un vif succès.



Les quais bas de la rive droite de la Seine sont réservés aux piéton-ne-s et aux circulations douces.



3. Favoriser la biodiversité à Paris

Protéger et développer la biodiversité dans la capitale est un défi quotidien. Pour y répondre, Paris développe des initiatives de **végétalisation urbaine**.

En 2017, la Ville a atteint l'**objectif des 100 hectares** de végétalisation de façades et de toits végétalisés dont **15 hectares d'agriculture urbaine**.

La Ville valorise la place de la nature en s'enrichissant de nouveaux espaces verts (7 jardins ouverts en 2017), en plantant des **arbres** (8 762 nouveaux arbres plantés depuis 2014), en soutenant la **végétalisation participative** (1 257 Permis de végétaliser accordés en 2017). Paris a aussi organisé une quinzaine d'évènements pour sensibiliser ses habitant-e-s : distribution de graines, ventes de plantes, etc.

L'**agriculture urbaine** se déploie. Après le succès du 1^{er} appel à projets des **Parisculteurs**, la seconde édition a identifié 43 sites (soit une surface de 10 ha) pour accueillir des projets d'agriculture urbaine. La Ville a aussi lancé un appel à projets pour la culture du **houblon** sur 10 sites municipaux avec un objectif de premières récoltes en 2018. Pour sensibiliser les enfants, les écoles parisiennes bénéficient de 207 potagers et 113 vergers (+ 44 en 2017) ; les fermes mobiles parcourent les parcs parisiens et une ferme urbaine pédagogique a ouvert dans le parc Kellermann (13^e).



4. Contribuer à l'épanouissement de toutes et tous par la participation citoyenne

Le **Budget participatif** permet aux habitant-e-s de s'impliquer dans la politique municipale. Pour sa 4^e édition, **168 000 Parisien-ne-s**, dont 67 694 élèves, ont voté pour 196 projets dans les 20 arrondissements de la Ville. Les projets en faveur des **quartiers populaires** représentent **30 M€**, soit 30 % du budget total.

Signe de vitalité démocratique, les Parisien-ne-s s'expriment au travers des **instances consultatives** : Conseil parisien de la jeunesse, Conseil de la nuit, Conseil des générations futures, etc. Ainsi afin d'associer les plus jeunes à l'élaboration des politiques publiques, la Ville a constitué en 2017 le premier **Comité consultatif junior**.

La Ville consulte les habitant-e-s via des démarches participatives. Elle les associe notamment afin de **réinventer 7 grandes places** parisiennes ou d'ouvrir des tronçons de promenade sur la Petite Ceinture. Un des objectifs de ces projets est d'accorder en moyenne 50 % d'espaces supplémentaires pour les piéton-ne-s et les circulations douces à l'horizon 2020.

Pour la 5^e année consécutive, la Ville a distingué **10 Acteurs du Paris durable** : ces particuliers, associations ou entreprises agissent en faveur de l'environnement et du développement durable dans la capitale.



5. Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations

Une ville durable est aussi une ville plus juste et solidaire. Pour ce faire, la Ville de Paris mène des actions d'accompagnement des personnes les plus fragiles : les **jeunes** sont conduits vers l'emploi via l'apprentissage, le service civique ou encore la Garantie jeunes pour les plus précaires ; les **seniors** font l'objet d'un **Plan d'actions 2017-2021** relatif au « **bien-vieillir à Paris** » articulé autour de 15 engagements et de priorités comme l'importance de l'information auprès des seniors ou la nécessité de prévenir et d'accompagner leurs fragilités.

En outre, la Ville œuvre à l'inclusion des personnes en situation de handicap. La nouvelle **Stratégie handicap**, inclusion et accessibilité universelle prévoit notamment la mise en accessibilité de 900 équipements publics supplémentaires. Les projets *Réinventons nos places* portent aussi en leur sein cet objectif d'accessibilité.

La municipalité s'est engagée à « Faire le Paris des enfants et des familles » à travers l'élaboration d'une **Stratégie globale et coordonnée pour l'enfance et les familles**. 10 engagements bénéficieront aux 410 000 Parisien-ne-s âgé-e-s de 0 à 18 ans.

Dans le contexte de flux migratoires importants, la Ville a développé des solutions pour gérer avec dignité l'accueil des personnes. 1 300 places d'hébergement supplémentaires ont été créées à Paris et un **Centre d'hébergement d'urgence** de 400 places a été ouvert à Ivry-sur-Seine (94) sur le site de l'ancienne usine d'Eau de Paris. Paris encourage aussi de nombreuses initiatives associatives pour et avec les réfugié-e-s.



6. Favoriser les modes de production et de consommation responsables et développer l'économie circulaire

La Ville s'engage fortement pour l'économie circulaire, une économie créatrice d'emplois, d'innovation sociale et de transition écologique. Ainsi, elle a adopté un **Plan économie circulaire 2017-2020** auquel est adossée une **première feuille de route** rassemblant 15 actions concrètes.

En outre, Paris intensifie sa politique **Zéro déchet** en adoptant son 3^e **Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés** : il vise à réduire de 10 % la production de déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2020. Par ailleurs, les dispositifs de compostage sont grandement valorisés via un **Plan compost** dédié. Enfin, la Ville a dévoilé une série de mesures en faveur d'un Paris plus propre. Les Parisien-ne-s y sont appelé-e-s à devenir Ambassadeurs et Ambassadrices de la propreté dans leur quartier.

Paris lutte contre le gaspillage alimentaire. À ce titre, l'appel à projets **Anti-gaspi** a été lancé en janvier. Plus largement, la Ville s'est engagée vers un système alimentaire durable. À la suite de l'état des lieux réalisé en 2016, une vaste concertation associant plus de 600 professionnel-le-s de tous les secteurs de l'alimentation a été menée pour construire la **Stratégie d'alimentation durable** du territoire.



Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Le 13 septembre 2017, Paris a été désigné comme ville organisatrice des **Jeux Olympiques et Paralympiques 2024**. Ce succès porte en son cœur la volonté de Paris de réaliser les premiers **Jeux inclusifs, responsables et durables** de l'Histoire, laissant un **héritage** au bénéfice des Parisien-ne-s, des visiteurs et des visiteuses. En ce sens, les chantiers lancés dès 2017 visent l'accès au sport au plus grand nombre, la construction d'une ville végétalisée et apaisée, ainsi que la valorisation de l'économie circulaire et de l'innovation sociale.



Les 23 et 24 juin, le cœur de Paris s'est métamorphosé en terrain de sport géant à l'occasion des *Journées olympiques*.

Climat

- Le Plan climat air énergie de Paris est adopté. Il vise une ville neutre en carbone et 100 % à énergies renouvelables à l'horizon 2050.
- La Stratégie de résilience se déploie.
- Une carte des îlots de fraîcheur recense 700 lieux frais.

Économie circulaire

- Paris est la première ville française à se doter d'un Plan économie circulaire avec 15 actions concrètes.
- Le Plan compost diversifie et amplifie la dynamique du compostage à Paris.
- Le 3^e Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) vise à réduire de 10 % la production de déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2020.
- Paris consacre 1,5 M€ à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

FAITS MARQUANTS pour le développement durable de Paris en 2017

Urbanisme durable

- 29 % d'économies d'énergie ont été réalisées dans l'éclairage public, par rapport à 2004.
- 28 000 logements privés ont été accompagnés dans le cadre du dispositif Éco-rénovons Paris.
- L'appel à projets « Réinventer Paris II » porte sur 34 sites pour exploiter les sous-sols de la capitale.
- Paris soutient la construction d'immeubles en bois.

Innovation

- Paris développe un nouveau système d'éclairage public, plus résilient et sécurisé.
- La Ville développe des outils numériques innovants : la plateforme « Végétalisons Paris » fédère les acteurs et actrices de la nature en ville ; l'application « DansMaRue » permet aux Parisien-ne-s de signaler des anomalies dans l'espace public.
- La 2^e édition du programme d'open-innovation DataCity accompagne 12 start-up.

Biodiversité et agriculture urbaine

- 38 entreprises et acteurs publics signent la Charte « Objectif 100 hectares », qui vise à végétaliser 100 hectares de murs et toits.
- La Ville lance un appel à projets pour la culture du houblon sur 10 sites municipaux.
- Le 2^e appel à projets des Parisculteurs propose 43 sites pour des projets d'agriculture urbaine, contribuant à l'objectif de 30 ha d'agriculture urbaine en 2020.
- 4,3 ha de nouveaux espaces verts sont ouverts.

Santé - Solidarité

- La Charte de téléphonie mobile fixe à 5 V/m le seuil maximal autorisé d'exposition aux ondes électromagnétiques.
- Le Plan Paris santé environnement œuvre à la construction d'une « ville-santé ».
- Un Centre d'hébergement d'urgence (400 places) pour les femmes, les couples et les familles de réfugié-e-s est inauguré à Ivry-sur-Seine (94).

Cohésion sociale

- Paris lance un Observatoire autour de l'enfance et des familles.
- Le Schéma « Seniors à Paris » 2017-21 définit 15 engagements pour aider au bien vieillir des Parisien-ne-s de 65 ans et plus.
- Paris lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.

Mobilité

- Le parc Rives de Seine (10 ha) s'ouvre, rendant les berges de Seine aux piéton-ne-s et aux cyclistes.
- 2017 est l'année du vélo avec 55,8 km supplémentaires d'itinéraires cyclables (+7 %).

Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

- La candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 est retenue.

Participation

- 168 000 Parisien-ne-s ont voté pour 196 projets du Budget participatif 2017.
- La Ville associe les habitant-e-s pour réinventer 7 grandes places parisiennes. En moyenne, elles accorderont 50 % d'espaces supplémentaires pour les piéton-ne-s et les circulations douces à l'horizon 2020.
- Les enfants s'expriment au sein du premier Conseil consultatif junior.

International

- Le réseau C40 (Cities climate leadership group) et l'Organisation non-gouvernementale R20, signent un accord de coopération pour lutter contre le dérèglement climatique.
- La Maire de Paris lance l'appel à projets mondial « Reinventing cities ».
- Paris et la Métropole du Grand Paris créent le GUAPO, l'Observatoire mondial des villes sur la qualité de l'air.

